Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-225600014-20261112-DGAR_DFA26_19D-AR

Publié en ligne le 13/11/2026

MORBIHAN

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
RESSOURCES

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

DGAR_DFA26_19D

Objet : Ouverture auprès de la Banque Populaire Grand Ouest d'un crédit de trésorerie de 20 000 000 € pour 2027

DECISION DE REALISATION D'UNE OUVERTURE DE CREDIT DE TRESORERIE

VU, le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.3211–2 ;

VU, la délibération rendue exécutoire du conseil départemental du 1er juillet 2021 donnant délégation au président en matière d'emprunts ;

VU, la proposition de la Banque Populaire Grand Ouest en date du 30 octobre 2026 ;

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DÉCIDE :

- de contracter auprès de la Banque Populaire Grand Ouest, une ouverture de crédit de trésorerie d'un montant de **20 000 000 €** (vingt millions d'euros) aux conditions suivantes :
  - durée : du 1er janvier au 31 décembre 2027
  - taux : EURIBOR 1 mois moyenné flooré à 0 %
  - marge : + 0,37 %
  - base de calcul des intérêts : exact/360 jours
  - paiement des intérêts : trimestriel
  - pas de montant minimum des tirages et des remboursements
  - jour de départ du calcul des intérêts : jour du versement des fonds sur le compte du service de gestion comptable
  - jour d'arrêté du calcul des intérêts : jour de réception des fonds sur le compte du prêteur
  - commission d'engagement : + 0,05 % du montant du crédit + 500 € frais de dossier
  - commission de non utilisation : néant

- de signer le contrat réglant les conditions de ce crédit de trésorerie court terme.

Vannes, le 12/11/26

Le Président du Conseil départemental,

David LAPPARTIENT